

# ÉVALUATIONS D'ÉCOLES NON À LA CULTURE DE L'ÉVALUATION

FICHES ET ANALYSES PREMIER DEGRÉ • OCTOBRE 2022

*Expérimentées dans plusieurs écoles depuis septembre 2021, les évaluations d'écoles se généralisent à la rentrée 2022 suivant un cycle d'évaluation de cinq ans qui implique d'évaluer 20% des écoles par an. À quoi ressemblent-elles et quels dangers présentent-elles ?*

## À QUOI FAUT-IL S'ATTENDRE ? COMMENT SONT ORGANISÉES SES ÉVALUATIONS ?

Le ministère a annoncé clairement, dans la circulaire de rentrée de septembre 2022, la généralisation de ces évaluations dès 2022. 20% des écoles seraient concernées cette année par ces évaluations qui se font en deux temps : auto-évaluation et évaluation externe d'après des critères établis.

Tout d'abord une « **autoévaluation** » dite participative conduite par le directeur ou la directrice, autour de 4 domaines : Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement ; Le bien-être de l'élève, le climat scolaire ; Les acteurs et le fonctionnement de l'école ; L'école dans son environnement institutionnel et partenarial. Cette auto-évaluation est présentée comme une aide pour œuvrer efficacement à la réussite des élèves, mais les domaines de réflexion sont fléchés et toute la démarche est biaisée : en obligeant les écoles à réfléchir à des pistes d'action à moyens constants, le ministère se désresponsabilise complètement des manques criants en matière de formation ou d'accompagnement des élèves.

La deuxième phase consiste en une **évaluation externe**, qui s'appuie sur l'auto-évaluation, elle doit proposer des actions pour améliorer la stratégie de chaque école ou établissement. Elle est menée par des évaluateurs choisis par l'autorité académique : IEN, directeurs·trices, IA-IPR, CPC, personnels de direction, cadres administratifs ou enseignant·es, élu·es « impartiaux » et « sans aucun lien avec l'école ». L'équipe chargée de l'évaluation externe, prépare sa mission ; visite l'école avec éventuellement des observations et des entretiens et enfin rédige un rapport d'évaluation. **La démarche pose de nombreux problèmes et on peut se demander à quoi servira ce rapport d'évaluation : fixera-t-il des objectifs à atteindre ? Servira-t-il à classer les écoles ou à différencier les subventions en fonction des projets ?**

## QUELS EN SONT LES DANGERS ? POURQUOI FAUT-IL S'Y OPPOSER ?

Ces évaluations décidées par la hiérarchie ne vont pas aider à améliorer les conditions d'enseignement et les conditions d'apprentissages des élèves. Même si l'auto-évaluation est censée être menée par les équipes, le cahier des charges définit ce qui doit être analysé avec une multitude d'indicateurs chiffrés. La boîte à outils de 54 pages n'est pas diffusée avec le même zèle sur tout le territoire mais on peut y lire avant tout une stratégie de la part des autorités académiques, dont l'ambition est avant tout de parvenir à remplir leurs objectifs chiffrés en terme de nombres d'écoles évaluées et qui essaient de faire passer la pilule des auto-évaluations en proposant une version allégée du dispositif.

**Mais le but est par contre clairement affiché par le ministère, notamment dans la circulaire de rentrée : il s'agit de faire entrer l'école dans la « culture de l'évaluation »,** en articulant les évaluations nationales pour les élèves et les évaluations d'écoles. Cette obsession évaluative vise à adapter l'éducation à la culture de la performance issue de la gestion d'entreprise et du management.

### **QUEL TEMPS DE TRAVAIL VA ÊTRE CONSACRÉ À CES ÉVALUATIONS ?**

L'administration a déjà annoncé dans certains départements que les collègues allaient être formé-es à l'auto-évaluation et que les 18h d'animations pédagogiques seraient en partie consacrées à l'auto-évaluation. **Le temps de formation des professeur·es des écoles est ainsi détourné pour satisfaire les orientations libérales et managériales de ce ministère.**

### **RÉSISTER À CES ÉVALUATIONS !**

Dès la fin de l'année scolaire 2021, les DSDEN via les IEN ont commencé à mettre la pression sur les équipes dans les écoles. Il y a eu à ce moment là des résistances avec des initiatives locales : pétition intersyndicale pour l'abandon des évaluations, motion de conseil des maîtres·ses contre l'évaluation d'école, réunion des personnels des écoles concernées dans le réseau pour adopter une position commune.

Quelques jours après la rentrée 2022, Pap Ndiaye a annoncé que les évaluations d'école n'auraient pas lieu au premier trimestre. Malgré cette annonce les DSDEN s'organisent et la liste des écoles évaluées commencent à être connues avec des pressions diverses sur les équipes dans les écoles en fonction des circonscriptions. **La volonté du ministère est claire : les évaluations auront lieu dans toutes les écoles, selon les préconisations établies par le conseil de l'évaluation de l'école.**

SUD éducation continue de s'opposer à l'organisation de ces évaluations chronophages, qui formatent les pratiques et passent sous silence les vraies besoins : les personnels ont besoin de formations choisies sur temps de travail, les élèves ont besoin d'un meilleur accompagnement et les écoles ont plus que jamais besoin d'investissements pour améliorer le bâti et l'adapter aux contraintes climatiques.

**L'obsession évaluative n'améliore en rien les conditions d'apprentissages des élèves mais dégrade nos conditions de travail et dénature notre pratique professionnelle.**

Ces évaluations ont clairement comme but de nous faire rentrer dans le tout évaluation, sans tenir compte des besoins des écoles. Il s'agit de faire mieux sans moyens supplémentaires ! Et de culpabiliser encore les enseignant·es si les objectifs dictés par le ministère ne sont pas atteints.

**SUD éducation revendique la fin de toutes les évaluations qui ne sont pas pensées par les équipes et appelle les personnels et les équipes à ne pas participer à ces évaluations.**